



Responsable d'unité voirie (F/H)

Catégorie C

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

Le sens de ce poste :

Le responsable d'unité assure l'encadrement d'une équipe chargée des travaux de voirie, de l'exploitation et l'entretien courant de la voirie en milieu rural et urbain. Il organise les chantiers et participe aux travaux avec les agents.

Participation à l'astreinte voirie, la viabilité hivernale et la continuité de service dans la suppléance des autres responsables d'unité.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h15-12h00 / 13h00-16h45

Lieu de travail : Saint-Erblon

Matériel(s) à disposition : Poste informatique, smartphone, véhicule

Missions de suppléance : 2 autres Responsables d'unité

Télétravail : Non

Autres : astreinte voirie et la viabilité hivernale

Service :

Plateforme Sud

L'équipe : La plateforme de voirie a en charge l'exploitation, la maintenance et l'amélioration du domaine public routier

L'équipe régie est composée d'un technicien régie, 4 responsables d'unité et 20 agents de terrain.

Effectif Service : 47

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Agent de maîtrise Territorial

Parcours : P2 .

Éléments complémentaires de rémunération : sujétions liées au poste, encadrement

N° du poste : 95 393

Date de mise à jour de la fiche de poste : 23/03/2026

Vos 3 principales missions :

1-Encadrement d'équipe

- Assurer l'encadrement de proximité d'une équipe chargée de l'exploitation de la voirie urbaine et routière
- Veiller à la sécurité individuelle et collective (EPI des agents, signalisation des chantiers...)

2-Travaux et Exploitation de la Voirie

- Analyser et préparer le phasage du chantier (environnement, contraintes de circulation, commandes de matériaux, location de matériel)
- S'assurer de l'entretien voirie, de ses dépendances et des équipements de voirie (mobilier urbain...), des commandes passées, gestion des stocks, utilisation et conduite d'engins de chantiers...

3-Gestion du centre technique, du suivi du stock de mobilier urbain, suivi signalisation verticale, du PATA et référent EPI.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Capacité d'encadrement d'équipe d'exécution
- Sens du service public

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Capacité d'organisation (planification des équipes en fonction du degré d'urgence, évaluation des stocks...) et à prendre des initiatives
- Aptitude à faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité du travail
- Permis B exigé, permis C/CE souhaité

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaître la réglementation de voirie et de signalisation routière
- Connaître les matériaux de voirie et la technique routière
- Aptitude à la lecture de plans d'ouvrages et de réseaux, AIPR
- Maîtrise de l'informatique (Excel, Word, Outlook, Gima...)